

Bachoca

N°003 - Journal d'information municipale - GRATUIT - Juillet 2021



MURLES se déconfiné !



VIE DANS LA COMMUNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

AGENDA

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT

EDITO



Murloises, Murlois,

L'été s'est installé durablement apportant son lot de plaisirs retrouvés autour de la famille et des amis.

Le variant delta s'invite également et nous rappelle la nécessité de se protéger, en ayant une attention particulière pour les autres.

Tous les mercredis soirs, la pause murloise vous propose de passer un moment de convivialité autour d'un verre, ce qui permet aux uns et aux autres de mieux se connaître.

Enfin, dès la rentrée, des événements culturels, sportifs ou d'information sont programmés mais ils dépendront toutefois des conditions sanitaires du moment.

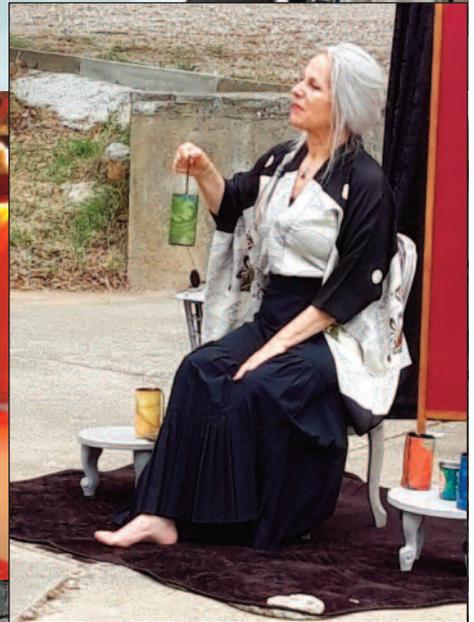
Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un bel été.

Respectueusement, Eric RIGUET



MURLES SE DÉCONFINE !

- Aux heures du marché, la Pause murloise vous accueille sur sa terrasse pour déguster les produits de nos commerçants ambulants et boire un petit verre entre amis.
- Les associations qui le souhaitent peuvent reprendre leurs activités.
- Les spectacles reprennent ! Les réunions publiques aussi !



CONSEILS MUNICIPAUX

. 20 mai

- Exonération partielle de la Taxe foncière sur les futures propriétés bâties : vote d'un taux d'exonération de 40 %, ce qui signifie que les nouveaux propriétaires seront assujettis à la taxe foncière sur la base de 60 % de la valeur foncière de leur bien
- Provision pour couvrir le risque d'impayés (logement mairie) : vote d'une provision de 4 400 €
- Décision modificative du BP 2021 : afin d'équilibrer les lignes budgétaires
- Subvention FAIC 2021 : acceptation de la somme de 25 000 € qui servira à la rénovation de l'amphithéâtre de plein air et l'achat d'équipements sportifs et récréatifs
- Modification du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : actualisation du PCS datant de 2016 pour plus d'efficacité

. 9 juillet : vote des nouvelles orientations sur le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du PLU.

LES ACTIONS DES ÉLUS

. CCGPSL :

18 mai, Conseil communautaire ; 17 juin, Commission Eau Assainissement ; 23 juin, Culture et Patrimoine et 24 juin, Jeunesse, Sports et Activités de Pleine Nature

. Commune :

Sous commission communication et Sous commission sports et jeunesse

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Merci aux bénévoles qui ont participé à la tenue des bureaux de vote : Alati Gilette, Bakalowicz Annie et Michel, Bardou Huguette, Baron Michel, Bremond Laurent, Daurenjou Philippe, Fabre Eddy, Gazaix Sylvette et Jean-François, Girard Arlette et Jacques, Gounel Marie-Jeanne et Patrice, Jacquet Catherine, Longi Denis, Sirot Olivier, Soler Frédéric, Trouillet Marie-Pierre, Vincent-Bouglet Isabelle.

URBANISME

Dans le cadre de la mise en compatibilité de notre PLU par rapport au SCOT, le Conseil Municipal a voté le 09 juillet 2021 les orientations du Programme d'Aménagement et de Développement Durables suivantes :

- 1 : La préservation des ressources écologiques et du patrimoine
- 2 : La limitation de la consommation d'espace par l'urbanisation
- 3 : Le renforcement des équipements et services du village
- 4 : Un développement économique adapté au territoire

Nous rappelons que la révision de notre PLU a été votée en conseil municipal le 17 septembre 2020 et est nécessaire à la mise en conformité avec le Schéma de COhérence Territoriale de la CCGPSL, imposé par la préfecture.

CADRE DE VIE ECOLOGIE

LANCEMENT DE LA FERMETURE DE LA ROUTE

L'inauguration de l'opération "Dimanche sans voiture" s'est déroulée le dimanche 6 juin. Vous pouvez profiter de cette route interdite aux véhicules à moteur **tous les dimanches entre 13h et 19h.**

RÉNOVATION DU THÉÂTRE DE VERDURE

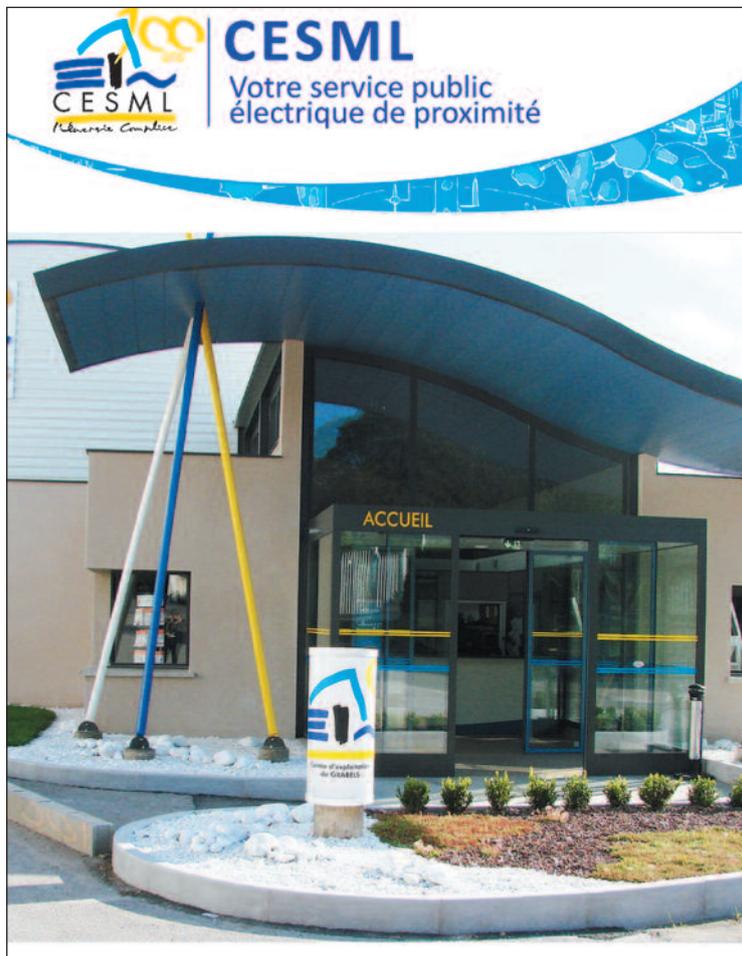
Projet à venir grâce à des subventions du département.

AGRANDISSEMENT DE LA TERRASSE ÉPICERIE

Les travaux sont terminés. Un grand merci aux employés municipaux pour cette réalisation réussie. **Une pergola** sera également ajoutée.



Photo : M.Gramond



Les dimanches sans voiture

Rendez-vous route de Murlès dès le 6 juin !

Venez vous promener, les dimanches après-midi entre 13 heures et 19 heures, sur un trajet plat à la sortie du village, en profitant d'un paysage remarquable. La route est réservée aux piétons et aux vélos.

Pourquoi cette action ?

La commune de Vailhauquès, en partenariat avec la commune de Murlès vous propose de tester cet itinéraire, particulièrement adapté aux familles avec jeunes enfants et aux personnes ayant de difficultés à se déplacer. Plus besoin de prendre votre voiture ! C'est la première action du label « écomobilité » 2021 de Vailhauquès.

Je fais comment si je dois aller à Murlès en voiture ?

La route communale de Murlès reste ouverte le dimanche matin et tout le reste de la semaine. Murlès est accessible le dimanche après-midi via la route de Combailaux D127, et tourner sur la gauche au niveau du pont D127E (trajet rallongé de 3 minutes).





RECYCLAGE VERRE PAPIER

Le nouveau point de recyclage sur le parking du cimetière a presque atteint le taux de remplissage de celui de la sortie du village côté Viols-le-Fort.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les bennes installées du 30 avril au 24 mai 2021 sur le plan de la Treille sont une pleine réussite avec la nécessité de deux passages afin d'écraser les végétaux à la vue du niveau de remplissage, aussi important qu'en novembre.

GROUPEMENT DE COMMANDES

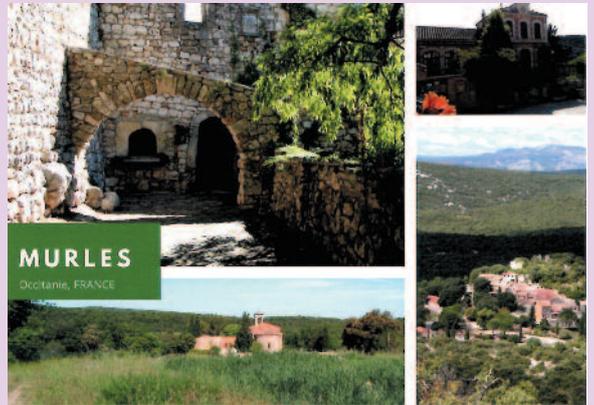


- Une soixante de pots de muguet livrés pour le 1^{er} mai.
- Les 12 composteurs de la CCGPSL livrés le mercredi 30 juin



CARTES POSTALES

Les toutes nouvelles cartes postales de Murles sont proposées à la vente par l'association Le Café épice de Murles au prix de 0.50 € pièce.



ASSOCIATIONS - CULTURE

SONGE D'UN JARDIN D'ASIE

Au théâtre de verdure, le samedi 3 juillet la municipalité, en collaboration avec la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, a proposé deux spectacles de contes japonais de la compagnie HISTOIRE D'EN RIRE :

- Songe d'un jardin d'Asie
- Soleil levant.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP LA MAIRIE DE MURLES PRÉSENTENT

SAM.19 JUIN 2021

THÉÂTRE DE VERDURE MURLES CIE HISTOIRE D'EN RIRE

Songe d'un jardin d'Asie
de 17h30 à 18h30
Tout Public - A partir de 4 ans
Durée: 45 min - Entrée Libre
Jauge limitée à 70 pers.

Soleil Levant, contes japonais
de 19h30 à 20h45
Tout Public - A partir de 10 ans
Durée: 1h15 - Entrée Libre
Jauge limitée à 70 pers.

SANS RESERVATION
Petite restauration sur place entre les deux spectacles.

+ D'INFOS : GRANDPICSAINTLOUP.FR

LE DRAGON DE PEKIN

La compagnie Occitanie Guignol a présenté son spectacle "Le Dragon de Pekin" le mercredi 26 mai. Les enfants ont été captivés pour sauver le Dragon de Pékin !



ASSOCIATION SPORTIVE

Mardi 18 mai, la Commune a accueilli la section sport du collège de St Gely pour leur pique nique.

VAILHAU' TRAIL

Cette année, ce trail a été organisé en nocturne le vendredi 2 juillet, le 16 km est passé à Murles !



SURETÉ ET TRANQUILLITÉ

VANDALISME

Des arbres arrachés, des luminaires détériorés, des tags sur la chaussée (croix gammée et représentation d'un phallus) sont des comportements qui se sont répétés ces derniers mois et qui ne sont pas acceptables.

La municipalité a porté plainte et la gendarmerie réalise son travail d'investigation.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE : Gestion du bruit

En l'absence d'arrêté municipal, nous sommes soumis à l'**arrêté préfectoral de l'Hérault** (extraits ci-contre).

Un groupe de travail va être mis en place pour l'élaboration d'une **charte de bonnes conduites**. Un mail vous sera adressé avec les détails.

JEUNESSE ET SPORTS

ÉCOLES : Bilan de l'année scolaire et rentrée 2021

La vie scolaire est rythmée chaque trimestre par un **conseil d'école**. Il y en a un pour l'école primaire, un pour l'école maternelle. Ces conseils sont conduits par chacune des deux directrices. Y sont présents l'équipe enseignante, les représentants élus des parents des élèves et les élus des deux communes de Vailhauquès et de Murles.

Le centre de loisirs, rattaché à la mairie de Vailhauquès, accueille quant à lui 24 enfants de maternelle et 36 enfants d'élémentaire. Sont prévus des ateliers différenciés pour respectivement les enfants de CE1-CE2 et ceux de CM1-CM2.

Nous sommes revenus ainsi sur le **règlement intérieur** des écoles, sur l'**organisation du temps scolaire**, sur les questions financières de la **cantine**, tout comme son organisation, avec l'évolution des prestations proposées au regard des questions de santé, diététique et conforme également aux convictions des uns et des autres. Ce sont environ 140 élèves qui sont concernés quotidiennement par les questions des repas pris ensemble. Inutile de préciser la lourdeur de l'organisation en raison de la crise sanitaire. **Les études surveillées** sont également interrogées dans

A VENIR :

TRAIL DES ÉTOILES FILANTES

L'association organisatrice, en concertation avec la municipalité, a décidé de ne pas planifier le trail cette année. L'esprit festif et convivial de ce trail, qui se veut plus qu'un trail, veut être garanti ... et le rdv est donné pour 2022 !

FORUM DES ASSOCIATIONS

4 septembre de 15h30 à 17h sur l'Esplanade

FÊTE DE VILLAGE

Samedi 11 septembre organisée par le comité des fêtes

THEATRE

25 septembre à 20h30, Salle coquin : Les couturières de Murles avec Midi pétant qui présente «Armande et Dave»

EXPOSITION DE PEINTURE

Expressions murloises et Toutancouleurs et ses «graines d'artistes» exposeront leurs tableaux les 18 et 19 Septembre 2021 Salle Coquin.

Sera présent également Olivier Sirot ayant déjà exposé ses peintures sur jeans, support différents pour s'exprimer mais très intéressant.



BRUITS ISSUS DES MAISONS

Prendre toutes les précautions pour ne pas troubler ses voisins

TRAVAUX DE BRICOLAGE & JARDINAGE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

leur mise en œuvre. Comme autre sujet évoqué, signalons aussi la proposition d'offre pour un « socle numérique », c'est-à-dire l'achat d'une **classe mobile d'ordinateurs**. La question des abords de l'école, de l'arrivée en voiture des parents, est souvent mentionnée en raison des questions de **sécurité** qui se posent.

Pour la rentrée à venir, CP et CEI ne devront pas excéder 24 élèves, ces contraintes de l'inspection peuvent compliquer la constitution des classes. La directrice de l'école élémentaire dit observer une légère diminution des effectifs, avec à ce jour, 196 élèves inscrits. Les effectifs prévus en maternelle sont de 105.

Les conseils sont des moments soutenus d'échanges, leur ordre du jour est particulièrement dense et conséquent.

Vos élus demeurent disponibles pour aborder les questions que vous aimeriez traiter.



Cérémonie de fin d'année avec remise des dicos aux CM2

POLITIQUE JEUNESSES

La politique de la jeunesse s'inscrit dans la durée et correspond à l'une des priorités du conseil municipal. La mise en place du conseil des jeunes amorce ce projet ambitieux.

Plusieurs axes de travail vont être utilisés pour aboutir au fil des 5 prochaines années à une réponse aux besoins de notre jeunesse, indispensable pour l'équilibre de notre commune.

La politique de la jeunesse c'est :

- **Une commission communale sport et jeunesse :** pour mettre en place des infrastructures communales



- **Un plan quinquennal de financement :** pour prévoir le budget et les subventions possibles



POLITIQUE JEUNESSE DE MURLES



- **Une association de la jeunesse :**

afin d'avoir un cadre légal et des moyens humains. D'ores et déjà, toute personne motivée et disponible pour mettre en place l'association de la jeunesse peut **se faire connaître** auprès de la mairie : « mairiedemurles@gmail.com ».



- **Un conseil des jeunes :**

pour apprendre la citoyenneté et recueillir leurs besoins et leurs idées



CONSEIL DES JEUNES

Le **premier conseil des jeunes a eu lieu le mercredi 30 juin**. Les enfants de 8 à 17 ans étaient invités.

Les parents, qui étaient conviés, ont pu dans un premier temps poser les questions relatives aux **modalités de la mise en œuvre** de cette instance.

C'est ainsi que nous avons fait le tour des questions qui sont relatives au sens même de ces moments : il s'agit ni plus ni moins que de l'apprentissage progressif de la vie démocratique, à la mise en œuvre de responsabilités au travers de débats, d'orientations, de choix que les jeunes auront à faire, à la fois sous l'autorité des animateurs de ces temps et sous l'égide du conseil municipal. Un budget est d'ores et déjà alloué à cette instance et aux projets qu'elle pourra initier.

Les huit jeunes présents ont ensuite pu s'exprimer, sans présence des parents, sur leurs **premières envies, leurs premiers soucis, les projets** qu'ils aimeraient voir se réaliser en termes de loisirs, de culture, de sport. Une suggestion est également rappelée de travailler à la mise en œuvre d'un monument officiel de la commune (monument dédié à la paix, à l'histoire, à la mémoire ou encore à l'avenir...). Animé par les élus, ce premier moment d'échanges annonce les suivants dans la volonté de (se) parler et de s'écouter sur une scène publique ... en particulier le **vote pour la constitution du conseil municipal des jeunes**.

Résumé et documents distribués à cette occasion sont fournis aux familles concernées dont les enfants auraient raté cette première réunion.

Nous insistons pour indiquer qu'il n'est pas question de mener quelque forme de prosélytisme que ce soit et qu'il est évident que s'agissant de mineurs, les animateurs seront neutres dans leur manière de conduire ces moments : « pour que la participation ait un sens, il est indispensable que les jeunes puissent influencer sur les décisions et actions dès maintenant et non pas seulement à un stade ultérieur de leur vie » nous rappelle la « Charte Européenne sur la participation des jeunes à la vie locale ».



AMÉNAGEMENT SPORTIF



En complément des actions qui seront réalisées suite aux discussions avec les jeunes, un premier projet va voir le jour rapidement grâce à des subventions obtenues récemment (aides départementales) et le don d'un murlois :

- Table de ping-pong sur l'esplanade
- Aménagement d'un espace de loisirs et sports en bas du fornellada sur le terrain municipal près de l'Eglise : table de piquenique, table ping-pong, cages de foot.

Opélec

Electricité générale

Dépannage et entretien
Courant fort et courant faible
Domestique et tertiaire
Neuf et rénovation

JÉRÔME OLLIVIER



6 chemin des palombes
34980 Murles



ste.opelec@gmail.com



07 71 64 14 27

JOURNÉE DES ADOS

La municipalité a offert une activité de laser game en plein air et un pique-nique aux adolescents et leurs parents. Cette animation a pu se réaliser à Murles, à l'espace sportif, grâce à la prestation très appréciée de Laser Project.

Les représentants des associations du tennis club et la nouvelle association Airsoft ont également été conviés pour présenter leurs activités aux jeunes.



VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS DE LA PAILLADE

Une visite guidée de la caserne sera proposée aux enfants de Murles le **mardi 31 août**. Un mail sera envoyé pour les inscriptions.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cet été, le cinéma, c'est sous les étoiles !

En juillet et août, la Communauté de communes anime vos soirées d'été dans 14 communes du territoire en organisant des séances de cinéma en plein air, à la tombée de la nuit.

<https://grandpicsaintloup.fr/actualite/cinema-a-la-belle-etoile/>

Jeunesse : activités d'été 2021 de Cap sur l'aventure

Du 7 juillet au 26 août, le service Jeunesse de la Communauté de communes propose un programme d'aventures à la journée et de séjours pour tous les goûts et toutes les envies !

<https://grandpicsaintloup.fr/actualite/cap-sur-ete-2021/>

SARL

FAGES

ELAGAGE

ELAGAGE
ABATTAGE D'ARBRES
DEBROUSSAILLEMENT
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES
Tél. / Fax : 04 67 84 42 49
Portable : 06 03 83 83 22

MÉDIATHÈQUE DE COMBAILLAUX, MURLES, VAILHAUQUÈS

- Ouverture de la médiathèque cet été : mardi-vendredi 10h-12h / 15h-18h, samedi 10h-12h30

Fermeture du 26/07 au 16/08

- Bébés lecteurs : les vendredis 17/09, 22/10, 19/11, 10/12 de 10h30 à 11h30

- Jeux de société : les samedis 18/09, 16/10, 13/11, 11/12 de 11h à 12h30

Renseignements au 04,67,67,03,93

mediatheque.combaillaux@wanadoo.fr

http://www.combaillaux.fr/le_blog_de_la_mediatheque/



ETAT CIVIL

NAISSANCE

Sacha Georges Charles PONTIER,
Né à Montpellier le 13 juin 2021
de PONTIER Julien et de GAILLARD Laura, il complète de joie toute la famille.



DECES

Michèle DARNON
Née le 6 avril 1935 à Lyon 4°



INFO ADMINISTRATIVES

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2021-2022

Parents, vous pouvez faire l'inscription directement par internet sur le site herault-transport.fr

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT



AUTO PARTAGE MODULAUTO

La communauté de communes du Grand Pic Saint Loup et Modulauto proposent 4 voitures en autopartage sur le territoire (2 à Saint-Gély-du-Fesc et 2 à Saint-Mathieu-de-Trévières). A Saint-Gély-du-Fesc, les voitures sont en cœur de ville, sur le parking Georges Brassens. A Saint-Mathieu-de-Trévières, une voiture est stationnée dans la zone d'activité des Avants, l'autre au centre-ville, sur le parking de l'Abattoir.

Le service Modulauto permet d'avoir une voiture sans les contraintes de la propriété (amortissement, assurance, entretien, stationnement sans compter le carburant). C'est un service « tout compris » et une alternative à la voiture individuelle.

Pratique, économique et écologique, le service Modulauto s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Une voiture partagée peut venir :

- en remplacement du second véhicule ;
- en remplacement total de la voiture individuelle ;
- en complément d'une flotte automobile.



Une fois inscrit au service, vous utilisez la voiture selon vos besoins que cela soit pour une heure, une journée ou plus... Vous avez accès à de nombreuses stations et voitures sur l'Occitanie comme Montpellier, Narbonne, Nîmes, Sète... Vous pouvez réserver la voiture de votre choix 24h/24 et 7j/7 sur l'application, ordinateur ou bien par téléphone.

<https://grandpicsaintloup.fr/vivre-ici/mes-deplacements/autopartage/>

HISTOIRE DU CHÂTEAU DE CARAVÈTES

(vieux français)

Après la croisade des albigeois, le pape Innocent III, en 1215, reprenant le comté de Melgueil et l'inféode à l'évêque de Maguelone et Guillaume d'Autignac.

La Baronnie est cédée à la ville de Montpellier en l'an 1273 par Bernard de Caravètes. La Baronnie de Caravètes étant noble et dépendante du comté de Melgueil, en l'an 1215, le domaine s'étend sur les communes de Murles, Viols-le-Fort et Argeliers.

Le roi Philippe V autorise les consuls de Montpellier à porter les armes et le blason de Caravètes lorsqu'ils se rendent sur le domaine.

La ville de Montpellier a vendu le domaine en 1876 à Monsieur Pierre Fargues (arrière-arrière-grand-père de Pascal Teillard).

Aujourd'hui, le château appartient à la **famille Teillard. Pascal** est la 5ème génération à gérer le château et les terres qu'il exploite avec sourire et passion pour maintenir le domaine, à la suite de son papa Fredy et de Françoise sa maman, toujours présente et active sur le domaine.



Justine et Pascal gèrent 11 hectares de vignes et travaillent en cave particulière du début à la fin de la vinification.

Depuis quelques années, Justine et Pascal ont diversifié les activités du domaine en créant un petit élevage de bovins allaitants.

L'hiver, lorsque les travaux extérieurs se font rares, et pour « occuper son temps » Pascal coupe du bois de chauffage.

La famille Teillard est fière de préserver le patrimoine familial et historique.
Merci à eux.



Avec la nouvelle organisation du temps de travail due à la crise sanitaire, voici les nouveaux créneaux d'ouverture de la mairie au public :

Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Jedi : Télétravail de la secrétaire

Tel : 04 67 84 40 40
mairiedemurles@gmail.com
Mairie de Murles - Facebook

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu :
Contactez le secrétariat; en laissant vos coordonnées, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.